

GROUPE AGISSONS UNIS POUR HÉNIN-BEAUMONT



Conseil municipal 15 avril 2016 Intervention sur la taxe foncière

Monsieur Briois,

Les impôts ne baisseront pas cette année à Hénin-Beaumont. En 2013, Eugène Binaisse avait pu baisser la taxe d'habitation, politique que vous avez poursuivie en 2014 et en 2015. Cette année, la taxe d'habitation ne baissera pas et vous ne toucherez toujours pas à la taxe foncière.

En réalité, les impôts augmenteront puisque les bases d'imposition augmentent avec une augmentation de 1,2 % de la taxe d'habitation et de 4,15 % pour la taxe foncière.

La taxe foncière due à Hénin-Beaumont est une des plus élevées du secteur. Avec un taux de 46,68 % pour la taxe sur le foncier bâti, nous sommes très loin devant des communes comme Douai, où le taux est de 28,69 %, Rouvroy où le taux est de 28,94 %, Montigny-en-Gohelle où le taux est de 34,95 %, Carvin où le taux est de 33,53 % ou même Lens où le taux est de 38,88 %.

Il n'y a pourtant pas plus de services apportés à la population à Hénin-Beaumont qu'à Lens ou à Douai.

Avant de poursuivre mon analyse sur les raisons pour lesquelles vous pouvez et vous devez baisser la taxe foncière, je vais évacuer immédiatement en préalable la réponse prévisible de Bruno Bilde qui a, systématiquement, la fâcheuse habitude de faire le procès en illégitimité de ses interlocuteurs à coups d'amalgames afin d'éviter d'avoir un débat sur le fond de nos propositions.

Nous vous proposons de baisser le taux de la taxe foncière de 5 % ; Bruno Bilde ne manquera pas de répondre en invoquant la responsabilité de Gérard Dalongeville et la mienne dans la situation actuelle. Je précise donc, s'il en était besoin, que je n'ai JAMAIS voté les augmentations d'impôts de 2009 comme vous le savez parfaitement et les compte-rendus de conseil municipal sont là pour le prouver.

J'ai été adjoint délégué à la culture très peu de temps. En avril 2008, j'ai voté un budget primitif 2008 avec une taxe foncière à 38,97 %. Quand la CRC a retoqué le budget Dalongeville pour cause de cavalerie et de déficits cachés, j'ai dénoncé la mauvaise gestion, j'ai dénoncé la cavalerie budgétaire et le truquage du budget, je n'ai pas voté le plan d'économies factice élaboré par Jean-Pierre Chruszez en juillet 2008 et sans la moindre

GROUPE AGISSONS UNIS POUR HÉNIN-BEAUMONT



Conseil municipal

15 avril 2016

Intervention sur la taxe foncière

hésitation, j'ai mis en cause la responsabilité pleine et entière de Dalongeville et de son équipe quand le préfet a d'autorité augmenté les impôts au mois d'août 2008.

Mon positionnement, exprimé dans les colonnes de Nord Eclair, de Libé Lille et sur France 3 m'a valu d'être exclu du bureau municipal et du groupe majoritaire au mois de septembre 2008 avant d'être démis de mes fonctions d'adjoint pour avoir voté contre le budget 2009 élaboré sous le contrôle de la CRC qui faisait passer le taux de la taxe foncière à 46,68 %, le taux que nous avons aujourd'hui...

Le taux rédhibitoire de la taxe foncière est une des causes des dents creuses qui jalonnent les rues de notre ville, avec ses commerces qui ne trouvent pas de repreneurs et ses maisons à vendre qui ne trouvent pas d'acheteurs.

Quand on analyse les chiffres du budget primitif 2016, en baissant le taux de la taxe foncière de 5 % dans un premier temps, et en le faisant passer de 46,68 % à 44,34 %, la taxe foncière rapporterait encore à notre commune 12 455 106 € au lieu de 13 112 412. C'est une baisse de 657 306 euros, mais il est possible de trouver de l'argent ailleurs. C'est votre rôle et ça pourrait être un choix politique de votre part.

Votre politique festive tape-à-l'œil a coûté 227 000 euros au lieu de 200 000 euros à la collectivité l'année dernière. Les frais de télécommunication ont explosé l'an dernier à 226 000 euros au lieu de 120 000 euros prévus... Vous prévoyez cette année d'augmenter vos indemnités qui passeraient de 158 000 euros à 171 000 euros alors que plus de la moitié de vos adjoints cumulent leur fonction d'adjoint avec un poste de conseiller départemental ou de conseiller régional. Comment expliquer aux Héninois et Beaumontois que leurs impôts vont augmenter et qu'en même temps, vous choisissez d'augmenter vos indemnités ?

De l'argent, il y en a pour financer la baisse de la taxe foncière attendue par les contribuables.

Cette diminution de 5 % du taux de la taxe foncière ne ferait d'ailleurs que compenser l'augmentation des bases. L'année dernière, la taxe foncière avait rapporté 12 579 326 euros à la ville. Cette année, si vous suivez notre proposition, avec un taux de taxe foncière à 44,34 %, et compte-tenu de l'augmentation de bases, ce n'est plus que 120 000 euros qu'il vous faut trouver.

GROUPE AGISSONS UNIS POUR HÉNIN-BEAUMONT



Conseil municipal

15 avril 2016

Intervention sur la taxe foncière

La part ville de la taxe foncière représente environ les 2/3 de la taxe foncière. Cela veut dire que pour un contribuable qui paie 1 500 euros de taxe foncière, une baisse de 5 % de la part de la ville, c'est environ 50 € d'impôts en moins. Ce serait particulièrement appréciable alors que tout augmente, les bases qui servent au calcul de la taxe foncière, mais aussi le gaz, l'électricité et que les salaires n'augmentent pas.

Une chanson qui met tient à cœur puisqu'il s'agit de *l'Internationale* dit que « *l'impôt saigne le malheureux* ». C'est vrai !

Je pense à tous ces jeunes couples qui achètent une maison pour la première fois à Hénin et qui ont le sentiment d'être écrasés d'impôts. Il est temps de baisser la taxe foncière. Cela fait sept ans qu'elle atteint des sommets et qu'elle est devenue insupportable.

Vous semblez avoir pris conscience de ce problème puisque vous indiquez dans la note de synthèse que « *lors de l'élaboration du budget 2017, le Conseil municipal pourrait être amené à arbitrer entre l'accélération de nos investissements et une baisse des taux de l'impôt foncier bâti* ».

Pour notre groupe, le choix est fait et c'est pourquoi nous vous demandons de revoir votre budget en baissant la taxe foncière de 5 % pour redonner un peu d'air à nos habitants.

David NOËL